

CNED : il est urgent de répondre aux revendications des personnels

Grève très suivie le 23 novembre à l'initiative de FO, FSU et UNSA, plus de 450 signatures en quelques jours sur l'ensemble des centres du CNED sur la pétition FO, FSU, UNSA, un rassemblement important toujours le 23, à Poitiers où plus de 150 personnels ont manifesté.

FO partie prenante de l'intersyndicale a été reçue et a défendu les revendications qui sont très claires : amélioration des conditions de travail; arrêt des réorganisations successives ; stabilisation de l'établissement ; arrêt des suppressions de poste; arrêt des externalisations des activités ; ré-internalisation des missions du CNED ; fin du double langage et mise en pratique réelle de l'ambition collective annoncée par le Directeur Général aux agents en janvier dernier.

Or, la situation est toute autre et met en danger le CNED : contractuels non renouvelés, suppressions de postes pour le budget 2017 (16 emplois), non remplacement des départs en retraite, volonté d'externaliser les missions et donc de privatiser !

Pour la FNEC FP-FO, la spécificité du CNED et son existence doivent être réaffirmées clairement par le ministère, ce qui implique une politique de créations de postes, l'arrêt du démantèlement.

Alors que la Direction du CNED a présenté le 25 novembre, aux représentants du personnel le matin et au ministère l'après-midi, le contrat d'objectif et de performance (COP) entre le CNED et le Ministère de l'Éducation Nationale, nous avons appris que les tutelles refusent de s'engager sur des moyens pour le CNED, en particulier, la demande d'augmentation du nombre de postes adaptés formulée par le Directeur Général du CNED a été rejetée. Les personnels ont besoin de savoir si oui ou non la mission essentielle de service public est un engagement de l'État.

Pour la FNEC FP-FO, les pressions, la charge de travail de plus en plus importante, l'autoritarisme de certains directeurs et chefs de service ne font qu'aggraver le mal-être au travail généralisé et ne permettront pas de résoudre sereinement les problèmes auxquels sont confrontés les personnels.

Réunis à nouveau en AG le 28 novembre, les personnels ont décidé la grève à compter du 1^{er} décembre en cas de non réponse. La FNEC FP-FO a déposé un préavis.

Le 29 novembre, la FNEC FP-FO, reçue en audience par le directeur du cabinet de la ministre, abordera ce dossier et demandera des réponses.

Montreuil, le 28 novembre 2016